



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN
TOURS

PHOTO
à coller

Formulaire d'inscription année universitaire 2018-2019

Commission d'admission en cours de cursus Art : auditeur libre

DATE DE LA COMMISSION : 10 AVRIL 2018

■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom : ----- Prénoms :-----

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : ----- Lieu de naissance :----- Département ou pays : -----

Nationalité : -----

Adresse complète : -----

Code postal : ----- Ville : ----- Pays : -----

Téléphone fixe :-----

Téléphone mobile : -----

Adresse courriel : -----

■ DEMANDE D'INSERTION

Auditeur libre (statut non-étudiant):

■ ÉTUDES ANTÉRIEURES

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu : -----

Série : ----- Année d'obtention:----- Académie de : -----

Études post-bac (fournir impérativement les justificatifs)

Année	Classe	Nom de l'établissement	Diplôme préparé ou obtenu

Date :

Signature :

■ INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Cette possibilité est principalement réservée à des professionnels, à qui elle permet un perfectionnement dans un domaine précis, en fonction d'un besoin bien défini.

■ ÉPREUVES DU CONCOURS D'ENTRÉE

- › Entretien avec le jury : présentation d'un dossier artistique comprenant des travaux personnels non scolaires (photographies pour les œuvres en volume, tirages papier pour les œuvres photographiques, support d'une durée de 3 min pour les œuvres audio ou vidéo), les carnets de recherche, de bord,
- › Audition portant notamment sur un livre, une revue d'art, une exposition vue au cours de l'année, un film.

■ CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- › Le formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- › Une lettre de motivation,
- › Un chèque de 50,00 € à l'ordre de DDFIP (droit d'examen définitivement acquis pour la constitution du dossier),
- › Une photographie d'identité à coller sur le formulaire d'inscription,
- › Pour la convocation et les résultats : deux enveloppes 11x 22 libellées à vos nom et adresse,
- › Pour le retour du dossier : une enveloppe 23 x 32 libellée à vos nom et adresse,
- › Six timbres autocollants tarif lettre rapide (ne pas les coller sur les enveloppes),

Date limite de réception du dossier : 23 mars 2018. Tout dossier incomplet sera refusé.

■ ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être transmis à l'adresse suivante :
École supérieure d'art et de design TALM-Tours
Brigitte Voisin, responsable pédagogique
40, rue du docteur Chaumier
37000 Tours

■ DROITS D'INSCRIPTION

Frais d'inscription au concours

- › Droit d'examen pour la constitution du dossier : 50,00 € (non remboursable)

Frais d'inscription après réussite au concours

- › Le conseil d'administration fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 - arrêté n°47 12 2017*).

Pour l'année universitaire 2018-2019, ils s'élèvent à : 500 €

Contact : Brigitte Voisin, responsable pédagogique
Tél. : + 33 (0)2 46 67 39 66, courriel : brigitte.voisin@talm.fr